

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'ensemble des termes utilisés s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin.

DES COURS PERSONNALISÉS

Les cours de l'ifp sont spécialement conçus pour un enseignement à distance destinés aux adultes. Ils permettent à chaque étudiant d'étudier à son rythme selon ses disponibilités et sa facilité d'assimilation. L'école attribue à chaque étudiant un formateur qui le suit et le conseille.

À la fin de chaque leçon, des tests d'autocontrôle et/ou des travaux pratiques (devoirs) sont demandés. Les devoirs sont à transmettre à l'ifp. Les formateurs ont pour mission de les corriger. Chaque travail est noté sur une échelle allant de 2 à 6 et est complété de commentaires et d'observations.

À la suite de la correction, un corrigé type est disponible sur l'espace personnel de formation en ligne.

UNE ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE

Les formateurs peuvent être joints par téléphone (selon des plages horaires préétablies) ou par écrit via l'espace personnel de formation en ligne. L'étudiant peut également faire appel aux assistants pédagogiques de l'institut, joignables par mail ou téléphone durant les heures de bureau (du lundi au vendredi).

UN ESPACE PERSONNEL DE FORMATION EN LIGNE

L'espace personnel de formation en ligne, véritable lieu de communication entre l'étudiant et l'école, permet de :

- transmettre ses devoirs par voie électronique
- suivre à tout moment l'évolution de ses études (relevé de notes consultable en temps réel)
- consulter les corrigés types des devoirs déjà soumis à la correction
- communiquer avec son formateur avec consultation à tout moment de l'historique des questions/réponses
- communiquer avec l'école sur n'importe quel point d'ordre administratif ou technique
- accéder aux mises à jour éventuelles
- recevoir des informations importantes.

Il est de la responsabilité de l'étudiant de se rendre régulièrement sur son espace personnel de formation en ligne et d'être actif dans sa formation.

UNE OFFRE ÉVOLUTIVE

Afin de répondre aux besoins des étudiants et les accompagner au mieux, l'ifp est amené à faire évoluer son offre de formation. Cela implique que seules les présentes conditions ont valeur contractuelle, à l'exclusion de tout autre document.

DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES

Toutes les fournitures (supports de cours, livres de référence, classeurs) restent la propriété de l'étudiant. Elles sont envoyées à l'étudiant au fur et à mesure de son avancement dans le programme sous réserve du respect des échéances de paiement. Les logiciels, tutoriels et autres documents dématérialisés mis à disposition de l'étudiant par l'ifp ne sont pas concernés par cette clause.

Le matériel informatique, la liaison internet et les logiciels indispensables au suivi de la formation sont sous l'entière responsabilité de l'étudiant. Ils ne sont pas fournis par l'ifp.

DURÉE DE LA FORMATION

Il appartient à chacun de trouver son rythme d'apprentissage. L'école s'engage à suivre l'étudiant jusqu'au terme de sa formation dans la limite de 36 mois.

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

L'ifp dispense un enseignement à distance qui requiert de la discipline, de l'organisation et de la persévérance. L'étudiant étudie en toute autonomie sans contrainte d'horaire ou d'agenda prédéfini. Il est de la responsabilité de l'étudiant d'étudier régulièrement, de faire les travaux demandés et d'être actif dans sa formation. C'est à l'étudiant de contacter son formateur en cas de besoin par messagerie, rendez-vous téléphonique ou visio-conférence afin de bénéficier d'un support personnalisé.

ATTESTATION DE FORMATION

Lorsque la formation est finalisée et que l'entier du cours est payé, l'ifp délivre une attestation de suivi de formation.

EXAMENS D'INTERMÉDIAIRE D'ASSURANCE AFA

La formation ifp prépare à l'examen d'intermédiaire d'assurance AFA. L'association faitière est responsable des examens. Seules leurs conditions d'inscription et d'organisation font foi. Ses décisions, de quelque nature que ce soit, ne sont pas imputables à l'école et n'engagent donc pas la responsabilité de l'école.

Il appartient à l'étudiant de vérifier son éligibilité à participer aux examens avant le début de la formation et de s'y inscrire dans le délai imparti.

Les frais d'examen ne sont pas compris dans la formation.

ATELIERS PRATIQUES

Des ateliers pratiques en lien avec la formation sont régulièrement proposés en option. Les conditions générales pour les ateliers pratiques font foi.

MODALITÉS DE RÉSILIATION

Toute résiliation doit faire l'objet d'une demande écrite par courrier recommandé.

Pour chaque mois entier ou entamé, entre la date d'inscription et la date de résiliation, un dixième de la valeur totale de la formation est dû, déduction faite des acomptes déjà versés.

Si le nombre de devoirs envoyés à la correction dépasse cette proportion, un montant de CHF 100.– par devoir supplémentaire est facturé.

Si la demande intervient plus de 10 mois après la date d'inscription, l'étudiant devra s'acquitter de la totalité de la somme, quelles que soient les modalités de paiement ou la durée effective des études.

Une fois toutes les fournitures reçues, aucune résiliation n'est acceptée. L'acompte à la signature reste dû à l'ifp en toutes circonstances.

Le fait de ne pas utiliser les ressources pédagogiques mises à disposition ne donne droit à aucun remboursement ni diminution du prix de la formation.

COÛT DE LA FORMATION

L'étudiant a le choix de payer sa formation dans son intégralité au moment de son inscription ou d'échelonner ses paiements, selon des modalités fixées à la conclusion du contrat. En cas de non-paiement répété des mensualités convenues, la formation est suspendue, cette mesure ne donnant pas droit à une augmentation de la durée maximale de la formation.

Les prix indiqués sur nos formulaires d'inscription s'entendent toutes taxes comprises. Pour l'envoi de colis hors de Suisse, une participation forfaitaire aux frais d'expédition et de TVA, payable à l'inscription, sera facturée en sus.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Vos données personnelles sont traitées par Acadis pour assurer le bon déroulement de la formation convenue conformément au bulletin d'inscription et aux présentes conditions générales. Pour plus d'informations sur les traitements de données personnelles réalisés ou pour exercer vos droits, vous pouvez consulter notre Déclaration de confidentialité disponible sur nos sites web (www.acadis.ch et www.ifp-formation.ch). En signant les présentes conditions générales, vous acceptez la Déclaration de confidentialité de Acadis.

DROIT APPLICABLE ET FOR JURIDIQUE

Les dispositions du Code suisse des obligations (CO) s'appliquent dans leur intégralité. En cas de litige découlant du présent contrat, les parties conviennent que le for juridique est à Nyon (Vaud, Suisse), à l'exclusion de tout autre.